Ce document a été mis en ligne le 19/02/2026 14:17

2026/

Décision 2026/05

Modification du marché public passé en procédure adaptée de fournitures d'un tracteur agricole avec faucheuse-débroussailleuse et reprises d'anciens matériels pour les services techniques situés à Caudry (59540) de la Communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis - Lot n°2 « Bras faucheur » - Avenant n°1

La présente consultation porte sur l'achat et la reprise des équipements suivants :

- Lot n°1 – Tracteur : Fourniture d'un tracteur agricole pour le débroussaillage des voiries avec reprise du véhicule actuel (tracteur de marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFARM, mis en circulation en juillet 2010, comptabilisant 9 600 heures), le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs du tracteur toute la durée du marché public ;
- Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse : Fourniture d'une faucheuse débroussailleuse professionnelle compatible avec le tracteur fourni au lot n°1 et reprise de deux bras faucheurs (l'un de marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016 et le second de marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022).

Par décision du 26 février 2025, Monsieur le Président a attribué le lot n°1 à NORD AGRI et le lot n°2 à NOREMAT.

La version initiale du marché obligeait les services techniques à faire réaliser les entretiens du bras faucheur uniquement chez NOREMAT. L'avenant n°2 a pour but de permettre à l'acheteur d'ouvrir les entretiens du bras faucheurs à la concurrence.

Cet avenant met à jour l'identité du directeur de NOREMAT.

Vu l'avenant n°1 applicable au lot n°2 annexée à la présente délibération,
Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,
En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

DÉCIDE

- **De modifier le lot n°2 du marché objet de la présente décision comme indiquée ci-dessus ;**
- **De signer l'avenant n°1 du lot n°2 en annexe de la présente décision.**

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/02/2026 Publication le 19/02/2026 *Vu, Le Président – Serge SIMEON*	Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 19/02/2026 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Ce document a été mis en ligne le 19/02/2026 14:17

MARCHÉ PUBLIC À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES D'UN TRACTEUR AGRICOLE AVEC FAUCHEUSE-DÉBROUSSAILLEUSE ET REPRISES D'ANCIENS MATÉRIELS POUR LES SERVICES TECHNIQUES SITUÉS À CAUDRY (59540) DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

LOT 2 – AVENANT N°01

I. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

- Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, représentée par M. Serge SIMÉON, Président
- Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS
- ☎ 03 27 75 84 79 💻 secretariat@caudresis-catesis.fr
- SIRET : 200 030 633 000 16

II. IDENTIFICATION DE LA PROCÉDURE

Marché public à procédure adaptée et ouverte en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

III. OBJET, ALLOTISSEMENT ET ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

- Objet :
  - Lot n°1 – Tracteur : Fourniture d'un tracteur agricole pour le débroussaillage des voiries avec reprise du véhicule actuel (tracteur de marque DEUTZ-FAHR, modèle AGROFARM, mis en circulation en juillet 2010, comptabilisant 9 600 heures), le titulaire pourra réaliser aussi les entretiens préventifs et curatifs du tracteur toute la durée du marché public ;
  - Lot n°2 – Faucheuse-débroussailleuse : Fourniture d'une faucheuse débroussailleuse professionnelle compatible avec le tracteur fourni au lot n°1 et reprise de deux bras faucheurs (l'un de marque MAROLIN modèle M548 ASX livré en décembre 2016 et le second de marque VIGOLO modèle SGE2 220 livré en juin 2022).
- Montant du marché public inférieur à 150.000 euros HT ;
- Durée d'exécution du marché public : Cinq (5) ans à compter de l'admission des fournitures ;
- Date de livraison souhaitée : Fin mars 2025.

IV. IDENTIFICATION DU TITULAIRE

- Nom commercial : NOREMAT
- Prénom, NOM et titre de son représentant : Christophe BACHMANN, directeur général
- Numéro SIRET : 322 213 679 00036
- Adresse de l'établissement : 166 rue Ampère 54710 LUDRES
- Adresse électronique : marches_noremat@noremat.fr

Ce document a été mis en ligne le 19/02/2026 14:17

V. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour but de modifier les prix unitaires indiqués au bordereau de prix unitaires comme suit :

Modification n°1. Acte d'engagement – Article 3-1. Engagement et identification du candidat

❖ Version initiale

Contractant unique – Mandataire :

Nom commercial : NOREMAT

Prénom, NOM et titre de son représentant : Christophe BACHMANN, directeur général

Numéro SIRET : 322 213 679 00036

Adresse de l'établissement : 166 rue Ampère - 54710 Ludres

Adresse électronique : marches_noremat@noremat.fr

Numéros de téléphone : 03.54.50.16.09

❖ Version modifiée

- Nom commercial : NOREMAT
- Prénom, NOM et titre de son représentant : Olivier ABGRALL, Directeur
- Numéro SIRET : 322 213 679 00036
- Adresse de l'établissement : 166 rue Ampère 54710 LUDRES
- Adresse électronique : marches_noremat@noremat.fr

Modification n°2. Acte d'engagement – Annexe 7 : Lot n°2 – Service d'entretien

❖ Version initiale

Référence titulaire	Référence acheteur	Désignation des produits	Unité	Prix unitaire (PU) € HT
	Z	Entretien préventif	Forfait	[redacted]
	Y	Entretien curatif	Forfait	

Date : 13 février 2025

Signature du candidat : (NOM, Prénom, poste du signataire)

** Le présent document a valeur contractuelle.*

Damien MORLOT
Responsable des Opérations Service Client et ADV

* coût de l'entretien préventif réalisé à 300h ou 1 an (au 1er terme échu) voir détail en PJ "entretien préventif Prodigia"

[redacted]

❖ Version modifiée

~~Référence titulaire~~	~~Référence acheteur~~	~~Désignation des produits~~	~~Unité~~	~~Prix unitaire (PU) € HT~~
	~~Z~~	~~Entretien préventif~~	~~Forfait~~	~~1 164,00 € HT~~
	~~Y~~	~~Entretien curatif (main d'œuvre)~~	~~Heure~~	~~137,50 € HT~~

Modification n°3. Modification n°2 – Acte d'engagement – Article 5-2.3 Montants des entretiens préventifs et curatifs

❖ Version initiale

Le prix d'un entretien préventif comprend l'ensemble des pièces et mains d'œuvre nécessaire à la révision du véhicule.
S'agissant du montant de l'entretien curatif, au-delà de la garantie, en cas de panne du véhicule, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

Ce document a été mis en ligne le 19/02/2026 14:17

En cas de crevaison, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour la réparation du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis. L'acheteur se réserve le droit de négocier. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.
En tout état de cause, les montants du véhicule, du prêt, le cas échéant, et des travaux ne pourront excéder 80 000 € HT sur toute la durée du marché.

❖ Version modifiée

S'agissant des montants des entretiens, le titulaire se rendra sur place pour évaluer le nombre d'heures et les fournitures nécessaires pour l'entretien du véhicule. Après évaluation des pièces et de la main d'œuvre nécessaires, le titulaire transmettra son devis.
L'acheteur se réserve le droit de négocier ou de refuser le devis proposé. En cas d'acceptation, le titulaire réalisera les travaux estimés.

VI. ACCORD DES PARTIES

Fait en deux exemplaires, le … février 2026,
Monsieur Serge SIMÉON, Président, décision n°2026/… Olivier ABGRALL, Directeur

Ce document a été mis en ligne le 19/02/2026 14:17

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEC2026_05**
Objet :	**Décision n°2026/05 portant modification du marché public passé en procédure adaptée de fournitures d?un tracteur agricole avec faucheuse-débroussailleuse et reprises d?anciens matériels pour les services techniques situés à Caudry (59540) de la Communauté d?agglomération du Caudrésis et du Catésis - Lot n°2 "Bras faucheur" - Avenant n°1**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-19 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20260219-DEC2026_05-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20260219-DEC2026_05-AR-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2026_05.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20260219-DEC2026_05-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	194.8 Ko
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC2026.05_Lot2_Av01.pdf Nom métier : 99_AR-059-200030633-20260219-DEC2026_05-AR-1-1_2.pdf	application/pdf	230.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message

Ce document a été mis en ligne le 19/02/2026 14:17

Posté	19 février 2026 à 12h13min59s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 février 2026 à 12h35min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 février 2026 à 12h35min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 février 2026 à 12h35min30s	Reçu par le MI le 2026-02-19